ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aluminium

Question écrite n° 14879

Texte de la question

M Augustin Bonrepaux attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'amenagement du territoire sur le fonctionnement des usines productrices d'aluminium de premiere fusion dont le contrat avec EDF vient a expiration en 1991. Dans le cas ou ces contrats ne seraient pas renegocies, la rentabilite de ces usines serait fortement compromise. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre dans quelles conditions peut etre envisage le renouvellement de ces contrats.

Texte de la réponse

Reponse. - Le contrat de fourniture d'energie electrique qui lie EDF et Pechiney vient en effet a expiration en 1991. Les conditions tarifaires selon lesquelles les usines de Pechiney se verront facturer l'electricite, a partir de cette date, font actuellement l'objet de negociations entre les deux entreprises, et donneront lieu a la signature d'un nouvel accord. Cet engagement reciproque de Pechiney et d'EDF devrait porter sur une duree de cinq ans, pour le renouvellement d'une consommation energetique de 15 terawattheures par an.

Données clés

Auteur : M. Bonrepaux Augustin
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14879
Rubrique : Minerais et metaux
Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire
Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 juin 1989, page 2882